Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260702-2026070106-DE

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2026

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, LE DEUX JUILLET, à VINGT HEURES,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire.
Convocation du 25 juin 2026.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 3

Présents : Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire, Philippe BOSCHER, Stéphanie KERAUFFRET, Adjoints, David GAUBERT, Benoît ROUAULT, Benjamin ROUAULT, Fabienne PERRO, Maxime ROBIN, Laurent CHEVREAU, Sonia JOANNOT, Corentin POILVET

Absents excusé(e) s : Isabelle GICQUEL qui a donné pouvoir à Christine BRETON, Catherine RUFFET qui a donné pouvoir à Sonia JOANNOT, Murielle NICOLAS qui a donné pouvoir à Stéphanie KERAUFFRET.

Le Conseil nomme David GAUBERT en qualité de **Secrétaire de séance.**

DELIBERATION N° 2026-07-01-06

1.1 – ESPACES et BATIMENTS PUBLICS – TRAVAUX DIVERS

Monsieur Boscher, Adjoint, présente les travaux sur les espaces et bâtiments étudiés et proposés par la Commission Travaux, Voirie Bâtiments du 17 juin 2026 et qui concernent :

- Un enrochement de talus rue de Saint-Glen : le devis de l'entreprise TP Guéguen s'élève à 1 080.00 € HT . La commission Cadre de vie sera amenée à réfléchir ensuite sur l'aménagement de ce secteur.
- Des travaux d'enrobé au Manoir des Salles, suite à la recherche du réseau Fibre : le devis de l'entreprise TP Guéguen s'élève à 803.00 € HT
- Des travaux d'enrobé et eaux pluviales sur un trottoir rue de Saint-Glen. : le devis de l'entreprise TP Guéguen s'élève à 1683.00 € HT.
- La rénovation des gouttières de l'église : un premier devis a été reçu en mairie. D'autres demandes sont en cours.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **DONNE un AVIS FAVORABLE** au programme de travaux présenté.
- **CHARGE Madame le Maire de passer commande des travaux :**
  - **auprès de TP Gueguen pour un enrochement de talus rue de Saint-Glen pour un montant de 1 080.00 € HT, pour des travaux d'enrobé au Manoir des Salles pour un montant de 803.00 € HT, pour des travaux d'enrobé et d'eaux pluviales sur un trottoir rue de Saint-Glen, pour un montant de 1683.00 € HT.**
  - **auprès de l'entreprise la mieux disante pour la rénovation des gouttières de l'église.**

VOTE pour : 15 contre : 0 abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Nathalie TRAVERT LE ROUX, **Maire**

David GAUBERT, **Secrétaire**

Délibération certifiée publiée le 16 juillet 2026 - transmise en Préfecture le 16 juillet 2026
Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire